

# UN DÉPÔT D'EXPLOSIFS À VILLEJUIF ! (1)



Photo :

<http://www.20minutes.fr/societe/1812523-20160323-attentats-bruxelles-tatp-explosif-deja-utilise-novembre-paris>

Cette information n'a rien de surprenant quand on connaît la détermination des fous d'Allah et les négligences inadmissibles de l'Etat français qui peine, on se demande d'ailleurs pourquoi, à appliquer les directives européennes d'ordinaire diligemment mises en œuvre.

Une semaine avant la découverte de ce dépôt (grâce à un artisan que France 2 a presque discrètement nommé dans son journal de 20 h le 6 septembre – il réfléchira la prochaine fois !) le "Canard enchaîné" informait ses lecteurs dans son édition du 30 août 2017 qu'une décision européenne de 2013 obligeait tous les états membres à mettre sous contrôle la vente des précurseurs d'explosifs (produits entrant dans leur composition – acétone, bouteilles de gaz etc.) **avant... le 2 septembre 2014** ! Trois pays, dont deux pas concernés par les attentats, se sont assis sur cette décision. Devinez qui est le troisième ? La France ! (voir l'article ci-dessous).

Cette nouvelle découverte de laboratoire clandestin va peut-être secouer les fonctionnaires de la Place Beauvau et débloquer les décrets restés dans les tuyaux. Une occasion unique de montrer leur réactivité en matière d'antiterrorisme, surtout s'il ne reste que des signatures à apposer sur des décrets. 😊

## Le décret à mèche lente de la Place Beauvau

**L**ES apprentis terroristes n'ont pas besoin de se donner beaucoup de peine pour s'éclater. L'essentiel du matériel nécessaire à la fabrication de joujoux qui font boum se trouve toujours en vente libre dans le premier magasin de bricolage venu. Confectionner du TATP – un explosif surnommé « la Mère de Satan » par les excités de Daech – s'avère un jeu d'enfant.

Avec près de... trois ans de retard sur le calendrier prévu (« Le Canard » 19/4), un décret devait sortir durant l'été pour

encadrer la distribution des « précurseurs d'explosifs ». Ces produits, aussi banals que l'acétone, l'eau oxygénée ou l'acide nitrique, permettent de confectionner de charmants gilets et d'élégantes ceintures pour kamikazes. Mais le texte attendu a passé l'été coincé dans la tuyauterie gouvernementale. Aux dernières nouvelles, il pourrait en sortir à la mi-septembre. Au mieux.

Il y a pourtant urgence. Le 25 avril, une opération de police avait permis de découvrir, à Marseille, un atelier de fa-

brication de TATP. Plus récemment, à Barcelone, les terroristes avaient acheté, on ne sait où, pas moins de 500 litres d'acétone pour faire la bombe.

Paris a collectionné les retards. En 2013, une décision européenne avait obligé tous les États membres à mettre sous contrôle la vente des précurseurs d'explosifs avant le 2 septembre 2014. Elle n'est restée lettre morte qu'en Roumanie, à Chypre et... en France.

### Pétard mouillé

Les autorités françaises rejettent la responsabilité sur les professionnels. Le gouvernement les accuse de traîner les pieds pour mettre en place les registres informatiques destinés à recueillir l'identité des acheteurs de produits suspects. Mais le compliment est renvoyé à l'expéditeur par l'Union française du commerce chimique, qui regroupe la plupart des distributeurs du secteur.

Contacté par « Le Canard », l'un des porte-parole de l'organisation reproche à Bercy et au ministère de l'Intérieur d'avoir mis « beaucoup de temps pour tomber d'accord sur qui ferait quoi ». Quel que soit le fautif, il n'y a pas vraiment de quoi sauter de joie...

H. L.



(1)

<https://m6info.yahoo.com/laboratoire-dexplosifs-villejuif-un-troisieme-suspect-arrete-071838119.html>